

Conseils pour rédiger un rapport de stage pour votre dossier professionnel du CAP Petite Enfance

1. Qu'est-ce que le dossier CAP Petite enfance et à quoi sert-il ?

Le dossier CAP Petite enfance, c'est un compte-rendu de votre expérience professionnelle lors de votre stage CAP Petite enfance ou expériences professionnelles. Il est obligatoire et vous servira pour l'examen CAP Petite enfance, notamment pour l'épreuve EP2.

2. De combien de pages doit être composé le dossier EP2 CAP Petite enfance ?

Le dossier EP2 CAP Petite enfance doit être composé de 15 pages maximum. Avec celui-ci vous pouvez ajouter 10 pages d'annexes maximum.

3. Dois-je parler de tous les lieux de stage dans le dossier CAP Petite enfance ?

Non, il ne faut qu'un dossier CAP Petite enfance même si vous avez fait des stages dans divers lieux ou que vous avez diverses expériences professionnelles.

4. Comment dois-je structurer mon dossier EP2 CAP Petite enfance ?

a. Première de couverture

La première de couverture du dossier EP2 CAP Petite enfance doit mentionner les éléments suivants :

- Nom et prénom
- Numéro de candidat (éventuellement)
- Le titre du dossier et par exemple "Dossier professionnel épreuve EP2"
- "Sous la direction de [Nom et fonction] dans le cadre du CAP petite enfance"
- "Session [année]"
- Nom du lycée professionnel ou de l'école dans laquelle vous étudiez

b. Sommaire

Le sommaire va répertorier la liste des pages comme vous pouvez le voir dans tous les livres.

c. Introduction

L'introduction devra compter 10 à 15 lignes. Vous pouvez rédiger plusieurs paragraphes (ne donnez pas des intertitres à chaque fois) :

- Présentation rapide du stage CAP Petite enfance et de la structure d'accueil : date de stage, lieu de stage (crèche, pouponnière, halte-garderie, école maternelle, centre de loisirs, centre de vacances, etc), nom de la structure, son adresse et le nombre des salariés.
- Présentation rapide de vous-même : fonction occupée, rôle, âge des enfants, nombre d'enfants pris en charge, fonction du maître de stage (auxiliaire puéricultrice, ATSEM, directrice de l'école maternelle, assistante maternelle, etc).
- Présentation rapide des activités : présentez les activités réalisées et notamment les 2 activités que vous présenterez dans ce dossier CAP Petite enfance.

d. Partie 1 : Présentation de la structure d'accueil

Dans cette partie, vous devez montrer que vous avez compris le fonctionnement de l'établissement, que vous arrivez à situer votre propre rôle et celui des autres membres du personnel. Elle comptera 4 pages maximum.

Historique de l'établissement

Dans cette partie, vous indiquerez, sous forme de liste, les dates importantes (date de création, etc), le nom de l'organisme ou de la ou les personnes qui y ont participé ainsi que le motif de l'événement.

Fonctionnement actuel de l'établissement

Cette partie s'organisera comme cela :

- 1 - Lieu d'implantation

- 2 - Forme juridique (SARL, EURL, service public, etc).
- 3 - Financement : qui gère, gestion, fonctionnement, ressources (subventions, frais de scolarité, CAF, etc).
- 4 - Agrément
- 5 - Enfants accueillis : âge, heure d'accueil, s'il existe une répartition par groupes d'enfants et nombre d'enfants par groupe.
- 6 - Personnel : hiérarchie entre les différents membres du personnel, différentes fonctions du personnel, leur statut professionnel, leur rôle, combien de personnes interviennent régulièrement et la répartition des tâches dans la journée entre les divers membres du personnel. Vous pouvez inclure un organigramme du personnel en annexe.
- 7 - Journée type : montrer la journée type dans la structure d'accueil, sous forme de liste, avec les heures et ce qu'il s'y passe.
- 8 - Mes impressions personnelles : impressions personnelles relatives à votre statut, votre rôle, votre place dans la répartition des tâches, les tâches effectuées, vos remarques, etc.

e. Partie 2 : Identification des besoins individuels des enfants dans le milieu professionnel

Avant de réaliser une activité avec des enfants, il est nécessaire de faire un point sur leurs besoins ainsi que leurs capacités. Dans cette partie, il s'agira d'identifier les besoins individuels de l'enfant dans le cadre professionnel.

f. Partie 3 : Description de deux activités contribuant au développement et à la socialisation de l'enfant

Vous devrez décrire deux activités permettant le développement et la socialisation de l'enfant : une activité correspondant à la compétence "Mettre en œuvre des activités de jeux et de loisirs" et une activité correspondant à la compétence "Contribuer à l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne". Les parties 2 et 3 devront faire 11 pages maximum.

Présentation de la première activité

Dans cette partie, vous devez montrer que vous savez répondre aux besoins des enfants et tenir compte de leurs capacités.

- Paragraphe 1 : activité réalisée, but, moment (matin ou après-midi), durée, matériel préparé, consignes de sécurité que vous avez respectées, âge des enfants, choix des enfants, professionnel participant.
- Paragraphe 2 : aménagement effectué (exploitation des lieux et de l'espace).

Présentation de la deuxième activité

Faites la même chose que pour la première activité.

g. Conclusion

Dans la conclusion, de maximum 20 lignes, vous pouvez :

- Résumé l'ensemble votre travail
- Dire en quoi cette expérience était enrichissante
- Ce que le stage vous a permis de faire et ce qu'il vous a apporté
- Vos prises de conscience
- Votre avis sur l'établissement, le personnel, les enfants et les tâches que vous avez effectuées.

h. Annexes

Les annexes ne sont pas obligatoires, mais apportent un plus à votre dossier EP2 CAP Petite enfance. Vous pouvez insérer 10 pages d'annexes maximum.

5. Quelle présentation doit avoir mon dossier CAP Petite enfance ?

Le dossier CAP Petite enfance doit être réalisé sur l'ordinateur avec une police d'écriture classique (Arial ou Times new roma) en taille 11. Par contre, vous pouvez mettre en gras, en italique et souligner, mais sans trop en faire. Pour la page de couverture, vous êtes plus libre. Surtout, aérez bien le texte grâce aux paragraphes et aux interlignes. Il faut aussi ajouter un numéro de page en bas à droite pour faciliter la lecture. Enfin, la présentation formelle (lutin ou documents reliés) est différente suivant les académies.

6. Où mettre mes attestations de stage ou d'employeur ?

Toutes vos attestations de stage ou d'employeur sont à insérer après le sommaire du dossier EP2 CAP Petite enfance.

7. Qui peut m'aider pour trouver les éléments du dossier EP2 CAP Petite enfance ?

Le personnel de la structure d'accueil peut vous donner les éléments afin de constituer votre dossier EP2 CAP Petite enfance. Vous pouvez également avoir des informations sur le site internet de l'établissement.

8. Quelques conseils pour réussir votre dossier CAP Petite enfance

a. Demander tous les éléments sur place

Avant de faire votre stage CAP Petite enfance, regardez les éléments dont vous aurez besoin afin de constituer votre dossier CAP Petite enfance. Comme ça, vous aurez seulement à demander.

b. Relire votre dossier EP2 CAP Petite enfance

Après avoir rédigé votre dossier EP2 CAP Petite enfance, vous devez le relire et même le faire relire par d'autres personnes.

9. Quand dois-je envoyer le dossier CAP Petite enfance ?

Généralement, le dossier CAP Petite enfance doit être envoyé, en 2 exemplaires, avant le mois d'avril de l'année de passage de l'examen, mais cela dépend des années.

10. À qui dois-je envoyer le dossier EP2 CAP Petite enfance ?

Le dossier CAP Petite enfance est à envoyer au centre d'examen où se déroule l'épreuve EP2. L'adresse précise est communiquée dans un courrier qui vous sera adressé mi-mars.